



ASSOCIATION TEICH PLAISANCE

agrée loi 1901—siège social 33470 LE TEICH

www.teich-plaisance.com

Assemblée Générale ordinaire de l'A.T.P du 18 mars 2018

Compte rendu

Les membres de l'**Association Teich Plaisance** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le dimanche 18 mars 2018 de 9 heures 30 à 12 heures dans la salle publique du Teich à effet de délibérer sur l'ordre du jour communiqué par courrier électronique ou courrier postal à l'ensemble des membres adhérents.

Étaient présents ou représentés 59 membres à jour de leur cotisation.

Constitution du bureau de l'Assemblée Générale :

- Secrétaire de l'Assemblée Générale : Franck MISME
- Table d'accueil feuille de présence : Michelle TEMPLÉ

La séance est ouverte par Philippe MONTALBAN Président de l'Association qui rappelle l'objet de cette Assemblée Générale et les divers points qui seront examinés.

RAPPORT MORAL

Le président rappelle les différents points forts de l'année 2017 :

L'année 2017 a été une année de transition due au renouvellement du CA.

Les effectifs sont en légère diminution.

Il rappelle la volonté de mutualisation des activités avec d'autres associations.

Activités :

Le 08 avril : Pot de printemps au Port

Le 27 mai : Sortie au port de Biganos avec apéro-dinatoire

Les 24 et 25 juin : Nuit « Belle Etoile » au Mimbeau avec une quinzaine de bateaux

Le 27 avril : Conférence débat sur la sécurité hauturière à la salle multimédia (50 pers) (avec APBA)

Le 10 novembre : Conférence sur les richesses sous marines du bassin (avec APBA)

Le 27 mai et 14 octobre : Atelier sécurité Percutage de radeau (avec APBA)

Le 3 septembre : Fête traditionnelle de l'ATP et Puces marines

Le 26 novembre : Pot de fin de saison avec le Loto

Plusieurs sorties hauturières en association avec d'autres associations.

Participations aux différentes manifestations luttant contre le décret « Royal »

Communication :

Le site internet a fait l'objet d'une refonte. Il est l'outil principal de communication pour les adhérents. Franck Misme secrétaire précise que les documents essentiels de la vie de l'association sont toujours envoyés par voie postale à ceux qui n'ont pas d'adresse courriel soit environ 6 personnes.

Nouveau port :

Le Président rappelle que le port a fait l'objet d'une rénovation durant l'hiver 2016-2017. La livraison a été tardive, mais malgré quelques cafouillages de début de saison, la situation est actuellement sereine.

Participation et adhésion de L'ATP à La Caub'arc :

Après un bref rappel de l'historique, des conséquences en particulier pour les plaisanciers du Teich du décret dit « Royal », le Président évoque la constitution de la nouvelle association. Il se félicite de la participation forte des adhérents de L'ATP, et de l'état d'esprit entre les diverses associations.

Il donne la parole à Joel Confoulan, Président de le Caub'arc qui fait le point sur la situation administrative actuelle et sur les projets de décret pour le mouillage au banc d'Arguin.

Edouard Amade de l'APBA, après avoir expliqué que son association dans un premier temps était le seul interlocuteur reconnu par la Préfecture, et auteur des cartes proposés, les explique.

S'ensuit une série de questions réponses avec la salle qui traduisent la complexité actuelle et future de la législation tant pour les vitesses que pour les définitions des abris et des limites côtières-hauturières.

A la suite de ces exposés, le rapport moral est soumis au vote de l'Assemblée. Il est approuvé à l'unanimité.

Proposition d'activités 2018 :

Le président présente les activités envisagées.

- Le 18 mars : Assemblée générale Salle Publique du Teich
- Le 05 mai : Pot de printemps au Port
- Du 18 au 21 mai : Voyage Voile à Pasajes autour de l'Hermione
- Le 10 juin : Sortie au Moulin de Duellas Dordogne balade en Gabare ;
- Les 16-17 juin : Nuit « Belle Etoile ».
- Du 16 au 21 juillet : Sortie hauturière au pays Basque
- Les 12-13 août : Échange YCBA, Sortie fond de bassin
- Le 2 septembre Fête traditionnelle de l'ATP (Méchoui)
- Le 25 novembre : Pot de fin de saison, Loto
- D'autres activités seront mise en œuvre au cours de la saison.

RAPPORT FINANCIER

La parole est donnée à Michelle TEMPLE Trésorière qui commente le bilan financier 2017.

Ce bilan met en évidence un exercice équilibré, mais aussi la persistance depuis plusieurs années d'un fond de roulement faible. Les avoirs en fin d'exercice supérieurs à 4000€ jusqu'en 2013 sont actuellement à environ 2500€.

Norbert GOMEZ, a vérifié conformément aux statuts les comptes et n'a pas d'observations sur la sincérité et la concordance des comptes.
Le budget prévisionnel 2018 est présenté.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité des participants. .
Quitus est donné au Président pour la bonne gestion de l'Association.

Le bilan est joint en annexe du présent compte-rendu.

Cotisation 2018 :

Pour faire suite à l'analyse des comptes de l'association faite lors de l'examen du Bilan financier, le président propose une augmentation de la cotisation 2019 de 5€ soit 30€ pour une personne et 35€ pour une famille.

Cette proposition est soumise au vote et adoptée à l'unanimité des participants.

Renouvellement du conseil d'administration :

Parmi les membres du conseil d'administration, seul Monsieur Jean-Louis QUINTARD arrive en fin de mandat, il est candidat à sa succession.
Il reste de plus un poste à pourvoir non pourvu l'année précédente.
L'association a reçu par demande écrite, dans les délais la candidature de : Norbert Gomez
Ces deux candidatures sont mises au vote et recueillent l'unanimité des voix.
Ils sont donc élus au Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration est composé de manière suivante:

Bureau

- Philippe MONTALBAN	Président
- Franck MISME	Secrétaire
- MichelleTEMPLÉ	Trésorière

Conseillers

- Marie Françoise LAFON	Conseillère
- Philippe PLOURABOUÉ	Conseiller
- Jean-Louis QUINTARD	Conseiller
- Norbert GOMEZ	Conseiller

Sortie du 10 juin au Moulin de Duellas :

Michelle Templé présente cette sortie. Le Président tient à la remercier pour son implication et son travail.

Les inscriptions sont ouvertes ce jour. Il y a 52 places.

Questions au représentant de la Mairie M. Legait :

Possibilité de louer des places libres l'hiver : Le maire ne le souhaite pas.

Possibilité de procéder à des échanges de places : La mairie peut autoriser sous condition d'un avis préalable.

M. Legait confirme qu'il est le responsable municipale de la gestion du port

M. Legait confirme que des macarons seront bien distribués cette saison.

Questions diverses :

Le secrétaire indique que L'ATP possède de nombreuses photos d'archives et se tient à disposition des adhérents pour leur en communiquer.

Un polo siglé ATP peut être commandé. Le bon de commande sera transmis sous 8 jours aux adhérents.

En réponse à une demande, il est précisé que la fourniture d'eau et l'électricité est comprise dans la taxe annuelle du port.

Aucune question supplémentaire n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé le Président remercie les adhérents présents, clôture l'Assemblée Générale et invite les participants à un pot de l'amitié.

Le Président de l'ATP**Le Secrétaire de l'AG**

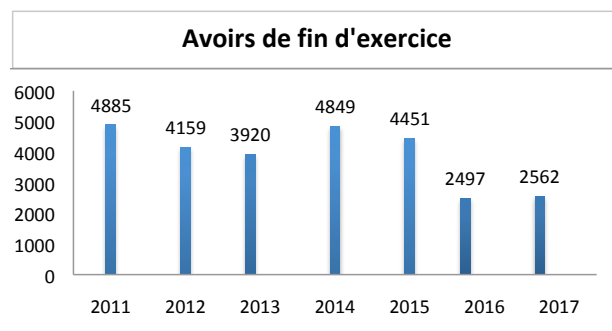
ANNEXE AU BILAN FINANCIER



BILAN 2017 ET PREVISIONS BUDGET 2018

	2017	2017	2018
	PREVISIONS	REALISATIONS	PREVISIONS
DEPENSES			
Secrétariat : Affranchissement, Matériel	350,00	216,28	220,00
Assurances	270,00	294,96	295,00
Vêtements, Fanions	0,00	0	0,00
Achats divers + Espagne	150,00	70,7	70,00
Buffet début saison	600,00	266,12	200,00
Méchoui		1837,63	1800,00
Repas fin de saison + jambon + lots loto		1006,77	500,00
Voyages et visites	1500,00	0	0,00
Manifestations : AG, Belle étoile ,Biganos	3600,00	1458,58	1500,00
Site internet	30,00	17,9	20,00
Investissement	0,00	148,72	120,00
Adhésions : UNAM, COBARC,SNSM,	50,00	110	150,00
Frais de gestion bancaire	50,00	69,45	51,00
Divers : Invit,Cadeaux départ membres bur	30,00	250,00	50,00
Recourt avocat	0,00	250,00	0,00
Téléthon		50,00	50,00
TOTAL DEPENSES	6630,00	6047,11	5026,00
RECETTES			
Cotisatiopns adhésions	2230,00	2055,00	2100,00
Vente fanions	20,00	160,00	0,00
Mechoui + Puces marines	4000,00	2026,00	2100,00
Particip, adhérents+Loto+pesée jambon		625,50	950,00
Assemblée Générale		1222,00	1170,00
Intérêts sur livret		15,87	16,00
Remboursements frais bancaire		22,70	0,00
TOTAL RECETTES	6250,00	6127,07	6336,00
RESULTATS		79,96	

Solde au 31 décembre 2017	2016	2017
Compte courant	1738,82	889,34
Compte sur livret (intérêts 2017 : 15,87€)	668,91	1634,78
Caisse	89,69	38,37
TOTAL AVOIR FIN D'EXERCICE	2497,42	2562,49



Informations	
Fanions	1 166,00 €
Bénéfice méchoui	326,00 €
Gain loto	241,00 €
Gain jambon	102,00 €
Adhésions 2018 réglées fin 2017	55,00 €